



André CHASSAIGNE  
Député du Puy-de-Dôme  
Route de Dorat  
63300 THIERS

Le 14 août 2014

Monsieur Arnaud MONTEBOURG  
Ministre de l'Economie, du Redressement  
productif et du Numérique  
139, rue de Bercy  
75572 PARIS Cedex 12

*Objet : avenir de la filière aluminium en France et  
restructuration des activités de Constellium France*  
*Nos réf : JB861/4616*

Monsieur le Ministre,

J'attire votre attention sur la situation de la filière de transformation de l'aluminium en France et sur les projets de filialisation des activités de la société Constellium France.

J'ai en effet reçu les représentants syndicaux du groupe qui m'ont une nouvelle fois fait part de leurs vives inquiétudes quant au projet de filialisation conduit par les actionnaires de Constellium.

Sans revenir sur l'historique de l'éclatement de la filière aluminium en France, suite à la privatisation de Péchiney en 1995, je vous rappelle que la multiplication des cessions-acquisitions a conduit à un véritable monopoly financier autour d'une filière essentielle à notre avenir industriel.

Comme vous l'avez souligné le 8 octobre 2013 à l'occasion de la table ronde sur l'avenir de cette filière, « *cette industrie française alimente certaines des activités les plus florissantes de notre pays, en l'occurrence l'aéronautique* ».

Mais cette considération hautement stratégique ne semble pas avoir de répercussion sur les projets de cession du capital du groupe par les actionnaires actuels.

En effet, les actionnaires principaux, le fonds d'investissement Appolo Management et le groupe minier Rio Tinto, préparent en réalité une nouvelle vente à la découpe du groupe, simple opération financière, en privilégiant la séparation de ses activités, dans une logique totalement contraire aux intérêts industriels de notre pays.

Alors que des investissements ont été réalisés, en lien direct avec le centre de recherche de Voreppe (38), notamment sur le site d'Issoire (63) pour la filière aéronautique et sur le site de Neuf-Brisach (68) pour la filière boîitage et automobile, l'éclatement annoncé du groupe semble totalement en décalage avec une stratégie industrielle qui serait fondée sur l'innovation et la recherche de nouveaux matériaux. De même, un site comme celui d'Ussel est le seul à pouvoir répondre à la demande de certains groupes industriels comme Safran.

C'est donc clairement l'unité industrielle du groupe et le lien direct entre sa branche recherche et ses unités de production qui créent aujourd'hui sa force... Cette unité est aujourd'hui remise en cause par le projet de filialisation.

... / ...

Les inquiétudes des salariés du groupe sont plus que légitimes alors que les intérêts financiers priment aujourd'hui sur toute autre stratégie industrielle à moyen et long terme. Les indicateurs sociaux du groupe laissent peu de place au doute sur les logiques actionnariales à l'œuvre avec la montée en puissance spectaculaire du nombre d'intérimaires, le non-remplacement et la suppression d'emploi sur les différents sites.

La généralisation de la précarité porte également clairement atteinte au maintien des savoir-faire et à la formation interne aux métiers spécifiques de la production. Comme le précisent les salariés, « c'est toute la culture industrielle qui est en train d'être dilapidée » alors même que l'on parle à longueur d'antenne de renforcer la « compétitivité » de notre pays.

Par ailleurs, j'attire également votre attention sur le grave malaise social qui touche les salariés des différents sites, soumis à un véritable management par la terreur. Le nombre de suicides est pour le moins alarmant, tandis que les mises en demeure de l'Inspection du travail concernant les risques psychosociaux ne sont pas suivies d'effets réels !

Dans ce contexte de menace globale sur l'avenir industriel de cette filière française, le rôle de BPIFrance Investissement, qui a renforcé sa participation au capital à 12,5 % en 2013, est déterminant pour privilégier les intérêts industriels de notre pays. Pourtant, il semble que l'absence de représentation et de participation au sein du conseil d'administration de Constellium France ne plaide pas en faveur d'un retour de l'intérêt général dans la définition des stratégies du groupe.

Au-delà des discours, comment comprendre que l'Etat actionnaire n'intervienne pas réellement dans ces projets alors qu'il s'agit d'une filière à très fort potentiel pour participer au redressement industriel du pays, en lien notamment avec le secteur aéronautique et automobile ? D'autant que les derniers exemples de laisser-faire dans ce domaine, qu'il s'agisse du cas Alstom ou de celui d'ArcelorMittal, conduisent inexorablement notre pays dans l'impasse industrielle.

Certain de l'attention que vous porterez à ce sujet essentiel pour l'avenir industriel de notre pays, et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE